



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

JUILLET 2013

CAHIER D'ACTEUR

Contribution du collectif des Patrons Pêcheurs de Saint-Cast-Le-Guildo

Nous, patrons pêcheurs de Saint-Cast-Le-Guildo - par la voix de nos représentants au conseil portuaire de St-Cast - souhaitons prendre part au débat public en cours sur le projet de parc éolien offshore en baie de St Brieuc afin de rappeler que le Cap Fréhel n'est pas une « frontière ». Nos détracteurs appellent souvent Saint-Cast Port d'Armor « le port du bout du monde », considérant qu'à l'Est du Cap, il n'y a plus rien, ni personne. Si l'on s'en tient aux volumes débarqués et à la flottille, Saint-Cast n'est effectivement, au regard d'Erquy et Saint-Quay-Portrieux, qu'un « petit » port de pêche. Acteurs de ce petit port de pêche, nous prenons la parole aujourd'hui afin que notre voix soit entendue et portée auprès des porteurs du projet de parc éolien offshore, afin qu'ils bénéficient de tous les éléments permettant de faire les bons choix, à court, moyen et long terme, et en accord avec ceux avec qui ils auront à travailler et trouver des compromis demain.

» La pêche professionnelle à St-Cast

Nous pratiquons la pêche de proximité et dans la majorité des cas, à la journée. Plusieurs métiers sont regroupés : chalutage, fileyage, casiers, et drague bien entendu. Nos produits sont vendus à la criée d'Erquy, 5ème criée française en volume. Chaque année, environ 1000 tonnes de produits de la mer sont débarqués par les pêcheurs de St-Cast, soit 4 à 5 % du tonnage annuel débarqué dans le département.

Le nombre d'unités de pêche basées à St-Cast oscille entre 20 et 25 bateaux : en comptant en moyenne 3 marins par bateaux, notre secteur représente une soixantaine d'emplois. Tous les bateaux mesurent moins de 18 mètres et bénéficient de très bonnes conditions de travail.

La débarque du Matéo Steven



Contribution du :

- Collectif des Patrons Pêcheurs de Saint-Cast-Le-Guildo

Auteurs :

ANNE Yvan (L'INTREPIDE) ; BOITHAUD Loïc (CORTO MALTES) ; BOUREL David (CORTO MALTES) ; BOUTEILLE Aurélien (LA SOUPAPE) ; BUDE Claude (TROIS MÂTS) ; BUDE Eric (MATEO STEVEN) ; DUBOST Alain (CÔTE D'EMERAUDE) ; FANOUILLE Gilles (KALON MAOUEZ) ; FABRE Loïc (ABALONE) ; FRELAUT Sylvie (KALON MAOUEZ) ; HESRY Jean-Philippe (GWEN-HA-DU) ; JAFFRELOT Nicolas (SANTORIN) ; KERMAREC Marc (ALTAÏR) ; MORIN Mathieu (FRANCOIS CEDRIC) ; ROCHARD Hervé (TYSOBOCK) ; RUIZ Bruce (LE SAGITTAIRE) ;

Adresse :

15, Rue Rioust des Villes Audrains
22380 St-Cast LE GUILDO

► Un projet de parc éolien, des interrogations

Malgré l'énergie déployée par nos représentants – les pêcheurs de Saint-Cast-Le-Guildo adhèrent tous à COBRENORD dont le vice-président a publié un cahier d'acteur – pour diffuser l'information et créer des liens entre le monde de la pêche et celui de l'éolien, la plupart des pêcheurs – « la base » - restent soucieux et méfiants des conséquences qu'auront la construction et l'exploitation du parc éolien sur l'activité, tant que les règles n'auront pas été clairement définies.

A l'origine, nous étions contre ce projet. En effet, le parc éolien offshore retire pratiquement un dixième de la surface de la baie aux pêcheurs, ce qui n'est pas négligeable. Même si la zone proposée est celle dite « de moindre impact », nous resterons très vigilants quant aux conditions d'exercice de la pêche au sein du parc éolien qui nous seront dictées. Par ailleurs, les questions de sécurité et de navigation autour et au sein du périmètre du parc devront être abordées le plus rapidement possible, et en concertation, avec nous et l'ensemble des autres utilisateurs de la mer.

Sans être totalement rassurés aujourd'hui, nous pensons néanmoins que l'exploitation du parc éolien peut apporter un plus à l'économie de nos côtes et une diversification des activités de la mer. Nous avons à cœur de défendre nos emplois mais aussi d'en accueillir d'autres pour que les ports ne deviennent pas des vitrines à touristes uniquement, mais bien des lieux de vie et de travail, des moteurs économiques.

► Retour sur une candidature « objective » : St-Cast port de maintenance éolien

A Saint-Cast, la concertation n'est pas un vain mot et elle se fait en amont des décisions. Nous avons été et demeurons les acteurs, « les moteurs » du port de Saint-Cast-Le-Guildo. Nous nous sommes battus et avons œuvré pour que St-Cast soit aujourd'hui le port qu'il est.

Aujourd'hui, tous les pêcheurs professionnels travaillant à St-Cast sont ravis de leur espace de travail et de leurs conditions d'exercices. La pêche reste un métier difficile,

extrêmement réglementé, mais la possibilité de travailler dans un petit port de pêche artisanale, tout en pouvant s'exprimer et participer à son animation, son aménagement et son devenir est une chance.

Saint-Cast-Le-Guildo est devenu 1^{er} port du département pour la plaisance¹, et nous accueillons aussi sur notre ponton de pêche, de plus en plus de bateaux en provenance d'Erquy ou de St Quay en période hivernale. Le nombre de bateaux immatriculés SM ou PL croît de saison en saison, ce qui démontre bien les bonnes conditions et capacités d'accueil de notre port pour lequel nous avons beaucoup travaillé.

Nous sommes les premiers utilisateurs et les premiers observateurs permanents du port : partons donc du principe que ce que nous disons est vrai, sans avoir à énumérer point par point l'ensemble des arguments plaidant en sa faveur, et que tous connaissent (TGV, services, sémaphore de 1^{ère} catégorie, aéroports, etc.).

Au-delà des infrastructures dont nous disposons, les facilités d'accès à St-Cast par la mer sont bien connues des marins. Nos affirmations se veulent « objectives » ; pour ce qui nous concerne, elles sont directement corroborées par les instructions nautiques du SHOM : *Devant le Cap Fréhel, les courants portent à l'ESE et à l'WNW et se renversent aux heures approximatives – 0500 et 0000 PM Saint-Malo ; les vitesses maximales sont de l'ordre de 3,5 à 4 nœuds.* Ces conditions nous permettent de faire de substantielles économies de carburant en « jouant » avec la marée pour partir en mer.

Si Saint-Cast-Le-Guildo devait être choisi comme port de maintenance du parc éolien – ce que nous souhaitons vivement – il est indéniable – et OBJECTIF – que les navires de maintenance feront des économies intéressantes. Le parc est situé au NW de St-Cast, à 13 milles de la première éolienne à son point SE, et une fois sorti du port, il n'est qu'à filer en ligne droite pour rejoindre les installations. Les courants dominants, parallèles à la route à parcourir, offrent un excellent moyen d'économiser du carburant et de profiter du jusant pour rejoindre le parc et du flot pour retourner au port. De plus, ces conditions offrent une sécurité supplémentaire puisque les bateaux n'ont pas à subir de courants venant du travers, comme cela aurait été le cas pour un parc situé au NE du port de maintenance. Maintenir le cap à son bateau en subissant des courants de travers alourdit les consommations de carburant et rend le voyage beaucoup moins confortable.

A St-Cast, les départs en mer et retour au port se font sans la moindre difficulté : rien en effet ne gêne l'accès au port – si ce n'est la roche des Bourdinots – parfaitement balisée et qui se contourne naturellement par le SE. Pour ceux de nos marins se rendant à St Quay les conditions ne sont pas les mêmes, et là encore les instructions nautiques du SHOM le confirment : « *Le grand Plateau des roches de Saint Quay s'étend sur environ 5 M parallèlement à la côte, au large des ports de Binic et de Saint-Quay-Portrieux. Le Chenal qui sépare le plateau de la Côte permet d'accéder à ces deux ports. Le Passage entre les roches de Saint-Quay et la côte est encombré de dangers ; il convient de considérer les profondeurs avec soin.* ». Là encore, si le port de St-Cast rencontre de plus en plus de succès et attire de nombreux utilisateurs, c'est bien parce qu'il offre des conditions d'accès optimales sans risque de talonner sur des rochers, et permet des départs rapides.

Par ailleurs, surpris des propos tenus par certains de nos détracteurs qui parlent au nom des utilisateurs du port de St-Cast, nous tenons à rappeler que les conditions de tirant d'eau dans le port sont largement suffisantes : le Kalon Maouez possède un TE de 2,80 M et peut sortir de jour comme de nuit, peu importe les conditions. Un incident récent avec ce bateau a laissé courir la rumeur que le TE du port de St-Cast n'était pas suffisant : cela a été utilisé et déformé pour dénigrer le port de St-Cast et mettre en avant un autre port.

Le ponton de pêche à St-Cast



Or, St-Cast héberge également de grands voiliers de plaisance dont certains calent à plus de 3 mètres sans que cela n'ait jamais posé de problèmes. Même la vedette des Douanes et les vedettes de transports de passagers viennent chez nous et accèdent jusqu'au poste de carburant pour s'y ravitailler. Nous invitons les porteurs de projet à venir en discuter directement avec les acteurs concernés afin de connaître les véritables conditions de navigation dans le port, cela évitera de fausses informations. Rappelons aussi que le projet d'aménagement de la base de maintenance prévoit l'installation de la plateforme de maintenance et des pontons d'accueil des navires de maintenance au droit de l'ancienne passe d'accès au port, avant la construction du môle d'enrochement. C'est précisément à cet endroit que la profondeur du port est la plus importante et dépasse largement les 2,5 M requis.

► Un projet collectif

Surtout, ce projet de base de maintenance à St-Cast s'est fait avec nous : rien n'est enlevé, pas de panne pêche en moins et de rallongements de pontons. Comment manœuvreront les gros navires hauturiers qui devront cohabiter avec les navires de maintenance ? Rappelons qu'à St-Cast, nous n'accueillons pas de navires hauturiers.

Le projet de St-Cast ne prévoit pas non plus de déplacements de l'espace de travail à terre ou de la zone de stockage de matériel des pêcheurs, qui nécessiterait potentiellement des déplacements supplémentaires pour ramener le matériel à bord des bateaux.



1. St-Cast est arrivé 1^{er} au palmarès des ports de plaisance de Manche et Atlantique, attribué par Voile Magazine. La fréquentation a augmenté de 30 % en 2012 et le taux de satisfaction des utilisateurs du port est de 90 % d'après la CCI qui en est gestionnaire.

Poste carburant et ponton pêche



Au port de St-Cast, nous avons toute la place pour stocker notre matériel de pêche, étendre les chaluts à terre, à proximité de nos bateaux. L'arrivée de la base de maintenance ne nous ôtera pas ce privilège, compte tenu de l'aménagement prévu. Un port de pêche n'en est plus un, sans de telles conditions de travail, et cela participe à son attractivité touristique, à son image, mais aussi à l'animation du port. Le projet d'accueil de la base de maintenance à St-Cast permet de conserver cela. Les conflits d'usage ont été anticipés : les pêcheurs étaient représentés au comité de pilotage ayant élaboré ce projet de port de

maintenance et le Conseil portuaire a donné son accord en votant. Pêcheurs, plaisanciers, associations, élus, entrepreneurs... tout le monde est d'accord pour dire qu'au vu de la configuration du port de St-Cast, ce projet est optimal et permet d'accueillir une troisième activité sans difficulté. C'est le projet qui s'adapte aux usagers et non le contraire. C'est pourquoi nous soutenons cette candidature.

A St-Cast, nous – pêcheurs – sommes au courant de ce qui se passe et de ce qui est prévu dans le cadre de l'aménagement du port. Petit port de pêche, mais grand port dans l'âme, nous avons vocation – comme cela a toujours été le cas – à être moteur du développement de l'économie locale et de sa diversification, ce qui est indispensable pour amener de la vie toute l'année sur notre littoral.

En conclusion, nous pouvons nous aussi dire que le projet sur Saint-Cast-Le-Guildo est le fruit d'une « mûre réflexion », mais aussi et surtout d'une « mûre concertation » avec les pêcheurs et tous les acteurs du port. Là aussi, nous n'estimons pas nécessaire de lister les possibilités d'aménagement en réponse aux besoins exprimés (parking, bâtiment, extension possible, etc.) : il n'est qu'à regarder une photo aérienne de l'emprise du port de St-Cast pour juger de façon neutre et objective que nous sommes loin de la saturation. Nous n'aurions pas accepté ni soutenu un projet pour St-Cast sans y être associés dès le début. La maintenance est une opportunité pour l'économie locale et l'aménagement du port, nous avons participé à la construction d'un projet cohérent, et il est normal désormais que nous le défendions à travers cette contribution, qui elle aussi, a reçu l'aval des professionnels de St-Cast.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédit photos : C. Secula.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 000 exemplaires.

©Vae Solis Corporate